

# Compte rendu de l'assemblée générale de l'ACCA de Braillans du 22 juin 2013

**Etaient présents** : BOUVOT Patrice, DULA Olivier, LOUP Jean-Pierre, NONNOTTE Claude, NONNOTTE Thierry,

**Etaient absents** : BORSOTTI André, CACHOT Robert, SEGUIN Olivier, GLORIEUX Raphaël, RAVOT Jean-Paul.

<p>Etaient à l'ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de la saison 2012/2013.</li> <li>- Règlement des bracelets et invitations</li> <li>- Préparation de la saison future</li> <li>- Questions diverses</li> </ul>	<p>Procurations présentées avant le début de la séance :</p> <p>De A. BORSOTTI à J.P. LOUP De R. CACHOT à C. NONNOTTE</p>
---	---

La séance a été ouverte à 17h15

**Bilan (2012/2013) et prévisions (2013/2014) du plan de chasse :**

	Saison 2012/2013		Saison 2013/2014	
	Attribués	Réalisés	Demandés	Attribués
<b>Sanglier</b>	2 adultes + 4 jeunes	4 jeunes	2 jeunes tir été	2 jeunes tir été*
<b>Chevreuril</b>	2	2	4 dont 2 tir été	2

\* : cette attribution est provisoire, le complément sera décidé ultérieurement en accord avec le GIC des bois de Sassy et la fédération des chasseurs, l'attribution définitive sera communiquée lors de la réunion précédant l'ouverture. En attendant le distribution des bracelets, la fédération autorise d'utiliser un bracelet de la saison précédente pour le tir d'été.

**Bilan financier de la saison 2012/2013 :**

Après présentation des opérations de recettes et dépenses, le compte de l'ACCA révèle pour la saison 2012/2013 un résultat positif de 193,33€. Le solde bancaire présentera un crédit de 1235,80€ lorsque les remboursements des bracelets de sanglier et les invitations seront tous endossés et les diverses dépenses réglées. Ces comptes sont acceptés à l'unanimité.

**Remboursement bracelets de sanglier**

4 sangliers jeunes ont été prélevés cette saison, comme le partage de la viande s'est effectué entre tous, il en a été de même pour le coût des bracelets.

Ce qui représente une somme de  $4 \times 30\text{€} = 120\text{€}$ , qui divisé par 11 chasseurs et 1 membre du C.A. donne une participation de 10€ chacun.

Le règlement s'est effectué au cours de la réunion pour les personnes présentes.

**Assurance Chasse :**

L'ensemble des membres présents autorise le Président à renouveler le contrat d'assurance chasse avec la société MMA pour une cotisation qui pour la saison 2013/2014 s'élève à 165€ (soit -39% par rapport à l'année dernière en raison d'une mise en concurrence avec le GAN).

**Budget pour la saison 2013/2014 :**

Pour la saison future Daniel ARBEY de LUSANS souhaite intégrer l'association en tant que membre admis, il est admis à l'unanimité, Olivier SEGUIN quant à lui est incertain.

Pour l'agrainage les 250 Kg achetés par le biais du GIC bois de Sassy se sont révélés insuffisants, on reviendra à la quantité de la saison 2011/2012 c'est-à-dire 500 Kg.

**Montant de la cotisation et des invitations pour la saison 2012/2013 :**

Vu les résultats financier de l'année écoulée et des remarques précédentes, le montant des actions sera le suivant :

- 100€ pour les membres de droit (95€ auparavant)
- 160€ pour les membres admis (inchangé)

Avec 10€ de supplément pour l'entretien des chemins et tranchées pour les membres admis qui ne font pas ces travaux.

Patrice BOUVOT qui a bénéficié d'une action gratuite la saison précédente pour l'entretien des chemins souhaite régler la moitié du montant de l'action soit 50€.

**Invitations pour la saison 2013/2014 :**

Les invitants pourront faire un don de 7€ (montant inchangé) pour une invitation

**QUESTIONS DIVERSES :**

**\* Dépenses et recettes diverses :**

Claude NONNOTTE a avancé 104,16€ de dépenses pour l'achat de goudron de Norvège et de maïs, comme il doit 33€ à l'ACCA (invitations et participation bracelet sanglier) 71,16€ lui seront déduits de son action lors de la réunion de septembre

**\* Calendrier de chasse :**

Un projet de calendrier de chasse sur les différents secteurs a été proposé. D'éventuelles modifications pourront être apportées lors de la prochaine réunion qui précédera l'ouverture en septembre.

**ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU EN CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

Cette année aucun départ du conseil d'administration, et le renouvellement du tiers du conseil a eu lieu l'année dernière, donc le prochain renouvellement aura lieu l'année prochaine.

**Composition du conseil d'administration :**

Claude NONNOTTE : président (réélu en 2008)	Patrice BOUVOT : trésorier (réélu en 2010)
Jean Pierre LOUP : vice-président (réélu en 2012)	André BORSOTTI : secrétaire (réélu en 2008)
Jean-Paul RAVOT : membre du C.A. (élu en 2010)	Thierry NONNOTTE : membre du C.A. (réélu en 2012)

La séance a été levée à 18h15.

**SIGNATURES :**

Claude NONNOTTE : président	André BORSOTTI : secrétaire
-----------------------------	-----------------------------